



LES 23 & 28 JUIN 2016, ON LACHE RIEN POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !

Massive, dynamique, combattive, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 Juin à Paris et en province est une grande réussite avec 1 Million 300 000 manifestants. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

L'Incapacité Gouvernementale à Assurer la Sécurité des Manifestations

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Réponse du 1er Ministre : Interdire les Manifestations

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème ! C'est inadmissible !

Le Gouvernement tente d'opposer l'Opinion Publique au Mouvement Social

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Face aux Revendications Légitimes des Manifestants, le Président de la République reste bien Silencieux

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations citoyennes que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votations pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

L'INTERSYNDICALE DÉPARTEMENTALE, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, APPELLE LES TRAVAILLEURS À SE METTRE EN GRÈVE POUR PARTICIPER MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS :

- **Du Jeudi 23 Juin (*pendant l'examen au Sénat*) :**

- ⇒ **A ANNONAY : à 14h30 : au Rond-Point de Grand Frais**

- ⇒ **A AUBENAS : à 14h00 : au Rond-point Ponson Moulon**

- ⇒ **A PRIVAS : à 11h00 : à la Préfecture**

- **Du Mardi 28 Juin (*date prévue du vote au Sénat – Ce sera également le jour de la remise de la votation citoyenne auprès des Préfectures et de la Présidence de la République*) :**

- ⇒ **A ANNONAY : à 14h30 : à Super U (Gare Routière)**

- ⇒ **A PRIVAS : à 11h00 : à la Préfecture**